

Solidaires



URGENCES estivales : CDD non-renouvelés... et retour de la PESte !

CDD : un traitement indigne dans les EPST

Les directions générales (DG) des établissements de recherche ont bien donné des consignes pour ne pas renouveler les contrats de certains agents en CDD (Contrat à Durée Déterminée). Ceci concerne des collègues qui auraient pu dépasser les 4 ans de présence et être ainsi concerné par le projet de loi en cours d'élaboration (au champ de titularisation pourtant déjà bien minuscule !).

- A l'INRA, dès le début du mois de mai, nous avons interpellé la DG, afin qu'elle s'explique sur une note en ce sens circulant dans certains centres. A l'exception d'une première affirmation orale de la DRH expliquant qu'elle n'était pour rien dans cette consigne, nous n'avons eu aucun autre retour.
- Les directions passent à l'acte, sans vergogne, profitant de la pause estivale : La multiplication des non renouvellements a déjà suscité une mobilisation en juin à la station Biologique de Roscoff (CNRS-Univ.). L'intersyndicale du secteur a également alerté le ministère lors d'une entrevue « RGPP » le 21 juin. Au Cemagref, les syndicats ont mis solennellement en garde la direction contre toute tentation de « dégraissage préventif » ; et courant juillet, SUD a ré-interpellé la Direction après avoir eu connaissance de telles situations dans l'organisme.



Refuser de renouveler le contrat d'un collègue en CDD en demandant aux équipes de le remplacer par un nouveau CDD ayant les mêmes compétences cela s'appelle un licenciement !

Nous appelons les équipes et les DUs à refuser ce diktat et à mettre la DG devant ses responsabilités : soit le besoin perdure et le contrat du CDD en fonction doit être, dans l'immédiat, renouvelé (et les créations de postes nécessaires à la titularisation demandées au budget), soit on arrête les travaux concernés.

Nous encourageons les CDD « non renouvelés » à ne pas se laisser mettre à la porte ainsi et d'en informer les syndicats. Nous les invitons à postuler sur les « offres d'emplois » qui se rouvriraient, le cas échéant, pour poursuivre leur travail.

Plus d'info sur le contexte de cette vague de licenciements préventifs et sur le contexte du protocole Baroin-Tron (hélas loin de lutter contre la précarité) :
<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article1223>

Ensemble, CDD et titulaires, mobilisons-nous pour exiger un vrai plan de titularisation (avec la création des postes budgétaires nécessaires) !

.../...

Contre la PESt : campagne 2011 de rappel à l'INRA

Malgré le refus de la communauté, qui s'est traduit notamment par un nombre ridiculement faible de candidatures en 2010 dans tous les EPST, une nouvelle « campagne PES 2011 » (Prime d'Excellence Scientifique) est en cours. Rappelons que l'an dernier seulement 18 % des chercheur/es ont postulé au CNRS, 16 % à l'INRA, 10% à l'Inserm, 19 % à l'INRIA, 6 % au Cemagref et... 2 % à l'IRD ! Preuve que « l'appétit » pour la PES, qu'évoquait avec mépris V Péresse n'était pas de mise.

En 2010, la DG avait curieusement choisi pour son lancement le 4 août, date anniversaire de l'abolition des privilèges ! Cette année, elle a délibérément refusé d'annoncer la période de candidature, dans l'espoir d'atténuer les manifestations de rejet : l'an dernier de multiples lettres individuelles mais surtout collectives, émanant des équipes de recherche, avaient repris les arguments des motions d'instance. En 2011, les candidat/es peuvent finalement postuler tout l'été.

Sur ce dossier, nous reprenons l'argumentaire développé par notre syndicat au CNRS, où la campagne 2011 était ouverte dès le début d'année... **sous le signe de la carotte et du bâton : dans le contexte actuel, des arguments semblables sont repris à l'INRA :**

- **La carotte** : Certaines directions d'unités de recherche, invitent les « véritables méritants » à postuler cette année ; de leur aveu même, la faible pression de sélection n'aurait pas permis de distribuer la prime aux « véritables excellents » en 2010 !

De même, au Cemagref, 3 chercheurs ont été primés sur 7 candidats, l'argument étant qu'il fallait distribuer la PES à tout prix : il est loin le critère d'excellence tant vanté !

- **Le bâton** : Le ministère nous avait habitués à un chantage permanent pour imposer ses réformes, tant pour le financement des laboratoires que pour les personnels (quelques améliorations des carrières sous condition d'acceptation de la PES). Selon la direction du CNRS, il n'y a pas eu assez de demandes dans les labos « d'excellence » ; ceux-ci pourraient donc se voir déclassés par l'AERES lors de la prochaine évaluation, avec des conséquences sur leurs crédits !



Ces pressions prouvent que les refus de candidater ou de participer à l'attribution sont des instruments de résistance efficaces ! La PESt est un outil de management qui ne sert qu'à mettre les personnels en compétition... et à refuser de revaloriser les salaires et les carrières !

Nous avons fait remarquer à la Direction de l'INRA que la mise en œuvre de cette prime était d'autant plus intolérable que dans le même temps les rémunérations de base étaient « gelées » et que le « point de sujétion », attribué pour activités complémentaires, n'a pas été relevé depuis près de 10 ans !

Amplifions encore la résistance : poursuivons l'envoi de courriers individuels ou collectifs à nos directions et à Monsieur Laurent Wauquiez, nouveau ministre en charge de la recherche ! Des « lettre-type » rédigées l'an dernier sont toujours disponibles sur notre site.

<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article855>

Ne cédon pas au chantage : Continuons à refuser fermement la PES et tous les dispositifs de « rémunération à la performance »